



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Monsieur Olivier DUSSOPT,
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique.

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Montreuil, le 9 décembre 2019

Objet : Préavis de grève couvrant la période du 17 décembre 2019 au 03 janvier 2020

Messieurs les Ministres,

Dans le précédent préavis de grève en date du 7 novembre 2019, je vous avais indiqué, au nom de l'UFSE-CGT, les nombreux contentieux existants qui justifient pleinement l'appel à la grève pour la journée d'action interprofessionnelle de 5 décembre 2019.

Dès ce préavis, il était clairement indiqué que le temps fort du 5 décembre s'inscrivait clairement dans un processus de mobilisations appelé à se prolonger au-delà du 5 décembre.

Dans le cadre de ce mouvement, des agent.e.s dans différents secteurs ont, dès le 6 décembre, donné des suites à leur action en reconduisant la grève.
L'UFSE-CGT les soutient, d'ores et déjà, sans réserve.

Le 10 décembre constituera un nouveau temps fort de convergence des luttes au plan interprofessionnel

Comme vous persistez à ne pas prendre en compte les légitimes revendications mainte fois exprimées, le rapport de force n'a pas de raison de s'éteindre, bien au contraire.

En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour les journées allant du 17 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON

Copie à M. Le Goff, Directeur Général de la Fonction publique.

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT